

Topalov Christian, *Naissance du chômeur (1880-1910)*.
Mansfield Malcolm, Salais Robert, Whiteside Noel (dir.), *Aux sources du chômage, 1880-1914*.

Jean-René Tréanton

Citer ce document / Cite this document :

Tréanton Jean-René. Topalov Christian, *Naissance du chômeur (1880-1910)*; Mansfield Malcolm, Salais Robert, Whiteside Noel (dir.), *Aux sources du chômage, 1880-1914*.. In: Revue française de sociologie, 1996, 37-4. pp. 647-651;

https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1996_num_37_4_4483

Fichier pdf généré le 23/04/2018

utilisé qu'une seule alternative à la compassion : la sévérité.

La variabilité des formes alternées de compassion et de répression à travers l'histoire laisse en outre apparaître un autre type d'instabilité, synchronique cette fois. Au cours d'une même période, l'organisation sociale de la mendicité et du vagabondage se caractérise, en effet, par une instabilité institutionnelle dont la situation contemporaine offre un cas significatif. Pris entre deux arrêtés d'interdiction, les sans-abri sont renvoyés de commune en commune et vivent dans des espaces intermédiaires, des lieux de transit, tels que les gares, que Julien Damon connaît bien en tant que responsable de la « mission solidarité » à la Direction Générale de la SNCF. Mais à ce jeu, personne ne gagne véritablement, car les collectivités locales expriment elles-mêmes un profond désarroi, qui se traduit par « des appels à l'État qui a tant de mal à comprendre et à gérer cette question SDF, alors qu'il fait de la lutte contre l'exclusion sa priorité impérieuse ». Du sommet de l'État aux cartons de gares, en passant par les conseils municipaux, l'instabilité institutionnelle renvoie ainsi l'image de notre incapacité à appréhender, et parfois même seulement à comprendre, ces phénomènes redoutables. À défaut de proposer des solutions miracles, le livre de Julien Damon aidera à dépasser les visions misérabilistes, angélistes ou seulement « humanitaires » du problème, à y voir ainsi plus clair et à mieux spécifier les conditions d'une véritable action publique dans ce domaine.

Daniel Benamouzig

Topalov (Christian). – *Naissance du chômeur (1880-1910).*

Paris, Albin Michel (L'évolution de l'humanité), 1994, 626 p., 160 FF.

Mansfield (Malcolm), Salais (Robert), Whiteside (Noel) (dir.). – *Aux sources du chômage, 1880-1914.*

Paris, Belin (Temps présents) 1994, 478 p., 150 FF.

Voilà deux livres qui portent sur la même période, avec à peu près le même objet : montrer comment les concepts de chômeur et de chômage, qui correspondent à des réalités très anciennes, ont acquis, dans les trois ou quatre décennies précédant la Première guerre mondiale, un sens précis et nuancé apte à faciliter leur usage par la bureaucratie administrative, les spécialistes du dénombrement et les militants du réformisme social. L'un et l'autre sont dans la filiation directe de l'ouvrage pionnier : *L'invention du chômage. Histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980* (1) publié en 1986 par Robert Salais (dont on retrouve ici le nom), Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud. Ils sont loin d'en être indignes.

À la différence de ce dernier qui ne portait que sur la réalité française, mais durant une période nettement plus longue, les deux livres dont il est ici question établissent des comparaisons entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Leurs méthodes sont toutefois assez distinctes.

Le travail de Christian Topalov est une impressionnante synthèse, un brillant « one man show », comme la collection « L'évolution de l'humanité », vieille de trois-quarts de siècle, mais récemment rajeunie à la faveur d'un heureux « lifting », nous en a longtemps prodigué. Les notes couvrent 110 pages, la bibliographie, 75 ; seul l'index (limité

(1) Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 267 p. Voir le compte rendu par D. Demazière dans la *Revue française de sociologie*, 1989, 30 (2), pp. 335-337.

aux noms de personnes, et encore en excluant les notes) est à la portion congrue, pour ne pas déroger à une fâcheuse habitude française. Nous sommes en présence d'une somme qui, même si elle laisse à désirer comme instrument de travail (2), est destinée à faire autorité pour longtemps dans le domaine précis qu'elle recouvre.

Le second livre, publié dans la collection que dirigent Gérard Noiriel et Robert Frank, est d'une méthode et d'un esprit très différents. Formé de contributions assez disparates, très fouillé sur certains points, mais lacunaire sur d'autres, il témoigne d'un effort sensible de coopération internationale, puisque, sur 14 collaborateurs, moins de la moitié sont français, la plupart des autres étant britanniques ; et que, parmi les trois responsables de l'ensemble, Malcolm Mansfield, actuellement lié au CNRS après avoir enseigné à Paris-VIII, prépare une thèse à l'Université de Bristol, tandis que Noel Whiteside (une femme, comme son prénom ne l'indique pas) est « reader » en histoire de la politique sociale dans cette même université. Il se trouve ainsi que les douze textes réunis, précédés d'une substantielle introduction générale, due à Robert Salais, et de trois introductions propres à chacune des parties de l'ouvrage (« Attentes » par M. Mansfield, « Significations » par R. Salais, « Politiques » par N. Whiteside : répartition dont les critères ne sont pas toujours évidents), sont en majorité traduits de l'anglais ou de l'américain.

Le livre de Christian Topalov met en lumière l'entreprise de réforme sociale

(2) On s'étonnera toujours qu'un chercheur puisse consacrer des milliers d'heures de travail à paufiner une publication scientifique, mais rechigne à y ajouter les quelques moments de labeur (terre à terre, certes, mais combien utile) exigés par un index qui en décuplerait l'efficacité. L'ancienne collection « L'évolution de l'humanité » en avait parfaitement conscience.

relative au chômage qui s'est développée à partir de 1880 dans trois des principaux pays industriels. Son sommet coïncide avec la Conférence internationale du chômage, qui s'est réunie à Paris en septembre 1910, sous l'impulsion d'un Belge, Louis Varlez, président du Fonds de chômage de la ville de Gand et d'un Français, Max Lazard, de la famille bancaire bien connue. Cette réunion internationale, que l'ouvrage met en évidence, a permis de confronter les différentes expériences nationales et de proposer de nouveaux instruments de réforme. En fait, elle avait été précédée par un premier Congrès international pour la lutte contre le chômage, réuni à Milan en octobre 1906 à l'initiative de la société Umanitaria, œuvre philanthropique italienne comparable à notre Musée social : manifestation plus modeste certes, mais à laquelle C. Topalov ne me paraît pas accorder l'importance qu'elle mérite (3). N'y trouve-t-on pas déjà, aux côtés d'une délégation italienne sans doute disproportionnée, les principales personnalités qui marqueront la conférence de Paris : Lazard et Varlez, cantonnés, il est vrai, dans des rôles secondaires, Arthur Fontaine, Justin Godard, Auguste Keufer (du Syndicat du Livre), Alexandre Millerand, Jules Siegfried, Edouard Vaillant et plusieurs syndicalistes du côté français ; Samuel Gompers, président de l'American Federation of Labor, Keir Hardie, fondateur du Labour anglais, et, pour les Allemands, non seulement Werner Sombart, « professeur à Breslau », mais le socialiste Robert Michels, « publiciste à Marburg » (il deviendra plus tard italien) et,

(3) Pour plus de détails, lire l'excellent article d'Eric Lecerf : « Les conférences internationales pour la lutte contre le chômage au début du siècle », *Mil neuf cent*, 1989 (7), pp. 99-126, mais surtout le volume *Le chômage*, Paris, Giard et Brière, 1907, où l'on trouve la version française des *Actes du Congrès de Milan*, qui semble avoir échappé à l'attention de Topalov comme de Lecerf.

de surcroît, sociologue promis à la notoriété? C'est à lui que l'on doit la principale communication du congrès, la plus longue en tous cas, sur « les syndicats ouvriers et le chômage en Allemagne ».

Que ce premier congrès, certes moins important et moins international que la réunion de Paris, ait laissé Lazard et Varlez sur leur faim, est possible. Il n'en est pas moins vrai qu'y apparaissent déjà les thèmes principaux de la réflexion collective sur le chômage dans les cinquante années à venir. Faut-il instaurer une assurance obligatoire contre le chômage? Si oui, quelles sources utiliser pour recenser la population concernée? Comment s'y prendre pour venir en aide, non seulement aux chômeurs syndiqués, faciles à joindre par le biais de leurs organisations qui les prennent souvent en charge, mais à la masse indistincte et hétérogène des non-syndiqués? Doit-on confier cette tâche à des organismes locaux (telle la caisse de Gand) ou nationaux? Ceux-ci n'entraînent-ils pas le risque d'une étatisation qui répugne aux syndicats? Même interrogation pour les bureaux de placement dont tous s'accordent à réclamer la multiplication.

Beveridge, qui n'est alors qu'un obscur travailleur social, publie en 1909 *Unemployment, a problem of industry*, l'un des premiers ouvrages consacrés à ce genre de questions. Il en donnera en 1930 une seconde mouture revue et mise à jour qui le destine à devenir, dans la décennie suivante, le père du Welfare State britannique. C'est aussi en 1909 que Max Lazard publie, chez Alcan, sa thèse de doctorat en droit : *Le chômage et la profession. Contribution à l'étude statistique du chômage et de son coefficient professionnel*, très caractéristique de la nouvelle préoccupation qui se dessine : il s'agit, en comparant les taux du chômage dans les différents secteurs professionnels, de mieux comprendre sa genèse pour ensuite mieux y remédier.

Simiand en rendra compte dans l'*Année sociologique* de 1910.

La constitution du chômage en domaine de réforme se traduit, nous montre Topalov, par la double marginalisation du syndicalisme et de la charité privée, marginalisation que la création du Bureau international du travail ne fera qu'accentuer dans l'entre-deux-guerres. Après une incursion fort érudite dans les lexiques, tant anglais que français (4), de l'oisiveté entre le XVII^e et le XX^e siècles et dans les vocabulaires du chômage à la fin du XIX^e siècle, il consacre la suite de son livre aux problèmes soulevés par la taxinomie et par la quantification du phénomène, étapes obligées de son objectivation, autrement dit de sa constitution décisive en fait social.

Le lecteur trouvera, dans le recueil de textes franco-anglais du second ouvrage, de précieuses informations et réflexions sur cet aspect des choses. Plusieurs contributions britanniques, prolongées et enrichies par les contreparties françaises de Christophe Guitton, de Claude Didry et de Bénédicte Reynaud, éclairent remarquablement les différences qui séparent les significations britannique et française du concept du chômeur, tel qu'il s'est élaboré avant la Première guerre mondiale, soit sur le plan législatif (Rachel Vorspan) et institutionnel (Malcolm Mansfield), soit dans les conceptions et les pratiques politiques

(4) Certes, sa méconnaissance de l'allemand pouvait légitimement (comme il l'écrit p. 415) détourner C. Topalov d'inclure l'Allemagne dans son analyse comparative. Il n'en est pas moins vrai que l'omission de ce pays – comme d'ailleurs de la Belgique – laisse un vide regrettable dans le tableau du mouvement réformiste de cette époque, où l'un et l'autre pays ont joué un rôle-clé. Les publications en langue française et anglaise n'étaient-elles pas suffisantes à l'auteur pour nous en donner au moins un aperçu? La version française de la communication de Robert Michels (voir note 3) incite à le penser.

du Labour Party (Duncan Tanner) et des syndicats anglais (Noel Whiteside).

D'autres portent sur des points particuliers qu'un lien rattache à la ligne générale de l'ouvrage : les idées de Taylor (Edward Cadbury), l'industrie des tabacs, régie d'État (Jean-Noël Retière), l'élaboration de la notion de contrat de travail par la Société d'études législatives (Claude Didry), la pauvreté d'origine économique sous la reine Victoria (David Gilbert et Humphrey Southall), les bûcherons français et la législation sociale (Michel Pigenet), ce dernier texte illustrant la difficulté de situer un métier de cet ordre dans la nomenclature, soit agricole, soit industrielle, et les inconvénients qui ont découlé de cette ambiguïté pour la protection sociale de la main-d'œuvre.

Quelles conclusions dégager de cette comparaison entre la France et la Grande-Bretagne ? Tout d'abord, un point de ressemblance : les deux pays ont eu pour préoccupation commune de distinguer le chômeur (personne capable de travailler et désireuse de le faire, mais empêchée d'y parvenir par des circonstances dont il n'est pas maître) de l'inactif volontaire (« clochard », « bon à rien », « trimardeur », ou, en termes plus nobles : « résiduel » ou « oisif démeritant ») relativement satisfait de (ou résigné à) l'inactivité. En bref, dans les deux pays, il est vrai que « séparer ceux qui ne peuvent pas travailler et ceux qui s'y refusent, secourir et assister les premiers, réprimer les seconds, suppose au préalable un travail de catégorisation, de classement des indigents à partir du double critère de l'aptitude physique et du rapport au travail (Christophe Guitton). Comment subventionner l'inactivité « méritante » sans encourager l'oisiveté « démeritante » ? La question concerne aussi bien le social que le pénal.

Au-delà, on constate des différences notables dans la manière de traiter le chômage. En Grande-Bretagne, le souci domine d'aider le travailleur à lui échapper

en l'encourageant à renforcer son armature morale : sens de la responsabilité, régularité dans le travail, goût de l'épargne, etc., toutes qualités qui doivent favoriser la productivité du travail et donc le niveau de l'emploi, mais aussi protéger l'inactif « méritant » contre la tentation, toujours menaçante, de se laisser glisser à l'oisiveté « démeritante ». En France, au contraire, l'intervention rationalisatrice et égalitaire de l'État se situe sur un terrain moins éthique que juridique. « Quand l'homme ne peut plus travailler, la société doit, à défaut de sa famille, le secourir ». Ceci admis, sur quoi sont d'accord les libéraux, les socialistes et les solidaristes, le débat reste ouvert : « L'assistance est-elle une dette légale faisant naître un droit individuel, susceptible de recours, ou un simple impératif moral, une faculté laissée à l'appréciation de la collectivité, comme le suggèrent les libéraux ? » (*ibidem*, p. 65). La nécessité s'imposera peu à peu de donner au chômeur la conscience de ses droits, autrement dit des obligations que la collectivité a envers lui. Cette conclusion prend racine dans les fondements philosophiques et doctrinaux, hérités du positivisme d'Auguste Comte, qui inspirent, à la fin du siècle dernier, le mouvement solidariste aussi bien que le syndicalisme tendance Keufer.

L'intervention de l'État ne doit pas se substituer à celle de la famille, encore moins à la prévoyance du travailleur sous sa forme individuelle et collective : c'est ce que signifie le principe de subsidiarité. Une question délicate va être, dans les deux pays, d'articuler l'aide publique avec la tradition mutualiste du syndicalisme. Les réponses qui lui seront données varieront, ici et là, suivant les caractéristiques nationales et locales du mouvement ouvrier ; le souci des politiques de ne pas l'affaiblir en empiétant sur son rôle traditionnel de secours aux chômeurs comptera également.

Dans ce livre très riche, mais relativement hétérogène, il est dommage que

les Anglais n'aient pas imposé ce qui va de soi dans les livres qu'ils éditent : un index des auteurs et des matières, sans lequel, ont-ils coutume de dire, un ouvrage scientifique «est comme une bibliothèque qui n'aurait pas de catalogue». C'est à peine s'ils exagèrent.

Mais cette critique est peu de chose par rapport au très grand plaisir intellectuel que nous procurent ces deux ouvrages.

Jean-René Tréanton

Bouvier (Alban). – *L'argumentation philosophique. Étude de sociologie cognitive.*

Paris, Presses Universitaires de France (Sociologies), 1995, 248 p., 198 FF.

L'argumentation philosophique n'est pas un objet sociologique commun. En faisant le double pari de l'appréhender comme tel et de construire à cette occasion un véritable programme de recherche, Alban Bouvier fait œuvre pionnière tout en s'inscrivant dans une double continuité, dont il décline systématiquement les formes : celle du tournant kuhnien en sociologie de la science qui, problématisant les conditions de l'*adhésion* aux théories scientifiques, s'oriente chez Laudan vers l'exploration de leur arrière-fond philosophique ; celle du renouveau d'une tradition *cognitive* en sociologie de la connaissance, qui, à travers les apports variés de Mill, Pareto, Weber, Simmel, et, bien évidemment, Raymond Boudon, interroge les fondements logiques des croyances erronées. Le texte choisi pour une mise à l'épreuve réglée d'un modèle général de l'argumentation est *Les méditations métaphysiques* de Descartes. Elles constituent un matériau privilégié. Écrites à une période charnière de l'histoire des sciences et dans le souci de fonder philosophiquement la nouvelle physique,

elles ont donné lieu, par la publication des *Objections* et des *Réponses aux objections*, à un échange unique entre Descartes et les plus grands philosophes de son époque (Arnauld, Gassendi, Mersenne, Hobbes...).

Prenant appui sur le renouveau des études de l'argumentation opéré à la suite des travaux de Perelman, Toulmin et Grize, Alban Bouvier en dégage systématiquement la portée sociologique et cognitive : l'argumentation s'inscrit toujours dans une interaction et vise à la constitution d'un lien cognitif et épistémique. Avant d'en interroger, voire d'en suspecter, les intentions, il convient d'en analyser les formes. Deux dimensions fondamentales s'imposent de prime abord : l'*accessibilité* (il s'agit de se faire comprendre), l'*acceptabilité* (il s'agit de susciter l'assentiment). Donnant lieu à des procédures argumentatives spécifiques, ces deux dimensions se complexifient lorsque l'on prend en compte divers phénomènes énonciatifs (les jeux de l'implicite et de l'explicite, les ambiguïtés et glissements de sens, la pluralité des voix et des auditoires), ou discursifs (la progression et les ruptures de l'argumentation). Chaque chapitre s'attache à une dimension ou à sa spécification, construit l'univers de références du thème, le traduit en modèle et le met à l'épreuve sur le texte de Descartes.

Ce mouvement général donne lieu à un double et remarquable travail de clarification conceptuelle et de recensement analytique des procédures argumentatives : faire comprendre, faire adhérer supposent une interaction entre un discours et ses destinataires. Ces derniers reçoivent le texte en fonction de leur *ancrage* et de leur *préconstruit cognitifs* (leur stock de connaissances, susceptible ou non d'intégrer ce qu'ils reçoivent comme *intelligible*) ainsi que de leur *ancrage* et de leur *préconstruit épistémiques* (déterminant leur aptitude à accepter ou rejeter ce qui leur est proposé). Argumenter consiste alors à utiliser des procédures de raisonnement,